Écriture droite et écriture penchée

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **41 (1912)**

Heft 12

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1039609

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

meil : la nuit était déjà avancée qu'il chantait d'une voix claire et douce : « Gloire soit à Dieu, au plus haut des cieux et paix sur la terre parmi les hommes de bonne volonté ! »

ÉCRITURE DROITE ET ÉCRITURE PENCHÉE

Aperçu historique.

La question n'est point nouvelle. Elle a dû être débattue déjà dans les siècles passés. Les documents que nous possédons nous prouvent que l'écriture droite était à peu près la seule admise durant le moyen-âge. Les lettres et correspondances du XVIIme siècle nous donnent au contraire une écriture inclinée, mais à pente très faible. Plus tard, vers le XVIIIme siècle, l'écriture raide fine, dite écriture anglaise, est adoptée non seulement à Londres, mais dans la plupart des pays.

Au XIXme siècle, la France la modifie et l'incline davantage, elle nous donne cette cursive élégante, mais peu lisible.

Actuellement, presque partout l'on écrit penché. Cependant, l'écriture dite droite occupe de nouveau les hygiénistes et les pédagogues. De nombreux congrès eurent lieu. En Allemagne, en France dès 1881. En Angleterre en 1892. En Belgique également en 1892. En Suisse, la question est soulevée à Genève vers 1885. A Lausanne en 1901, à Zurich, à Bâle, dès cette date, à Saint-Gall en 1907.

En 1881, le Dr Javal ayant publié une étude dans la *Revue scientifique*, le ministre de l'Instruction publique, en France, nomma une commission qui fut chargée de rechercher les causes du progrès de la myopie dans les écoles. Cette commission concluait dans son rapport que l'une des causes de la myopie était l'écriture actuellement en usage et assurait qu'un grand progrès serait réalisé en adoptant l'écriture droite. La même conclusion est adoptée par le congrès d'hygiène de Londres, et l'académie de médecine donna un avis identique. La Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant abonde également dans ce sens. La Société d'hygiène de France assure que l'écriture droite sur cahier droit est pour les écoliers le préservatif de la scoliose et de la myopie.

En 1891, la Société d'ophtalmologie de Paris se saisit de la même question. Des ligues se fondèrent en faveur de cette

écriture, où figurent les noms de M. Landouzy, doyen de la Faculté de médecine de Paris, de M. Buisson, ancien directeur de l'Enseignement primaire, de M. Lavisse, de l'Académie française, directeur de l'Ecole normale supérieure, de M. Latour, inspecteur des écoles primaires de Neuchâtel. Il faut y ajouter nombre de médecins et d'hygiénistes. D'autres ligues se formèrent aussi contre l'écriture droite. La ligue pour l'enseignement de l'écriture nationale comprend les noms de M. Mutelet, inspecteur des écoles de la Seine; de M. Desnoyers, professeur de calligraphie bien connu, auteur de différents rapports présentés au Congrès pour l'avancement des sciences. Reims, 1906. De M. Dinet, orthopédiste, Péchin, oculiste, nombre de docteurs et nombre plus grand encore d'instituteurs et d'inspecteurs.

Dans divers congrès, on se prononça pour le maintien de la cursive avec pente moyenne et bien des rapports et revues signés de noms autorisés sont en faveur de l'écriture penchée. Les protagonistes des deux camps y vont chacun de leurs arguments. Il est donc nécessaire d'aborder la question sous ces deux points de vue : l'écriture oblique et l'écriture droite au point de vue de l'hygiène et au point de vue pédagogique.

Point de vue hygiénique, La scoliose.

Le docteur Méry, dans sa conférence de 1909, déclare : On peut considérer comme démontré, étant donné la disposition de la colonne vertébrale, que les facteurs physiologiques et que les facteurs pathologiques tous antérieurs à l'école, rachitisme, tumeurs, coxalgie, entrent pour une part dans la production de la scoliose; mais on peut avancer en outre, que la tenue de l'enfant dans l'écriture et les exercices scolaires, peuvent, s'ils amènent la station unifessière, provoquer des incurvations de la colonne vertébrale qui peuvent devenir définitives.

Le docteur Javal, dont le nom fait autorité en la matière, signale comme une des causes de la scoliose la mauvaise attitude de l'élève en écrivant.

Déjà en 1879, le docteur Dally attirait l'attention sur l'influence exercée par l'écriture sur la mauvaise attitude des élèves. Le médecin M. Dujardin établit irréfutablement que le nombre des cas de scoliose augmente avec la scolarité et signale que la tenue de l'élève durant l'écriture, si cette dernière amène une courbure de la colonne vertébrale avec convexité à gauche, la scoliose peut bien être le résultat de cette attitude. M. le docteur Combe, professeur de clinique

infantile à la Faculté de médecine, écrit : L'école, grâce surtout à l'attitude vicieuse des élèves pendant l'écriture, est la cause la plus importante des scolioses. MM. les docteurs Meyer, Furth, Schenk, à Berne, ont pu démontrer que la scoliose en C correspond, en effet, exactement à l'attitude des élèves qui écrivent. Encore une preuve de l'influence prépondérante de l'école dans l'étiologie de la scoliose. M. Krug, de Dresde, ajoute : nous voyons que la grande majorité de nos scolioses sont des scolioses totales, dites scolaires. Le docteur Roux, l'éminent chirurgien, déclare que les scolioses qui ne sont pas dues à l'école forment une petite minorité. M. Robquin précise : la tenue de l'enfant durant l'écriture présente, si elle est mauvaise, de graves inconvénients et peut amener la scoliose.

Voici quelques noms, mais on peut ajouter que tous les hygiénistes et tous les médecins qui se sont occupés de cette question sont unanimes sur ce point :

« L'attitude vicieuse assymétrique est la cause déterminante de toute scoliose. » *(A suivre.)*

VARIÉTÉ

Un instituteur médecin. [1]

Mens sana in corpore sano, a dit en des temps reculés la sagesse des nations. Cette formule, un Normand, M. Armand Gombert, vient, de la plus heureuse manière, de la mettre en action. L'esprit sain, il tâche de le donner à tous les petits dont il dirige dans son école de Bernay l'éducation. Un corps sain, un corps vigoureux, il le leur donnera aussi autant qu'il se peut, car il est docteur en médecine et hygiéniste distingué.

Un maître d'école, un modeste instituteur devenu, à force de volonté et de travail, médecin, voilà le très joli exemple d'effort que nous donne M. Gombert.

Son histoire, oh ! si on la lui demande, elle est toute simple et toute naturelle. Il avait la vocation et il a eu de la chance.

Pourtant, à vrai dire, elle est un peu plus complexe.

Au sortir de l'école primaire, il est entré dans la fonderie où son père était employé. Aux heures de liberté, il courait chez le vieux maître à qui il avait confié son désir de devenir médecin. Comme le brave homme n'en pouvait mais pour la médecine, il décida d'en faire un instituteur.

A cet âge, les vocations sont encore assez malléables : le petit Armand accepta de soigner les esprits sinon les corps.

[1] Article extrait d'un journal français et communiqué par M. Marcellin Berset.